

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2013 2014



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS-RABELAIS



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

SOMMAIRE

EDITORIAL

DES FORMATIONS INNOVANTES ET DE QUALITÉ 6

- La démarche qualité
- Equipes pédagogiques
- Cadrage des formations de master
- Politique des langues
- Des formations professionnalisantes
- Formation continue

UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE 12

- Ouverture du portail HAL
- Isite
- Chercheurs invités
- Appels à projets
- Guichet unique d'inscription des doctorants
- Tableaux de bord recherche

UNE UNIVERSITÉ QUI PORTE DES VALEURS 16

- Une politique handicap ambitieuse
- Plan d'action égalité femmes-hommes
- Favoriser les pratiques culturelles
- Mieux accompagner les personnels contractuels

DE LA GOUVERNANCE AUX ACTIONS 20

- De nouveaux statuts pour l'université
- Compte financier 2013
- La Comue
- Développement durable
- Le contrat de projet État-région - CPER
- Université du Temps Libre - UTL

ÉDITORIAL

Chers amis, chers collègues,

L'année universitaire 2013-2014 est désormais derrière nous et puisqu'il s'agit ici d'en dresser le bilan, que faut-il donc retenir de cette année ?

Tout d'abord, je voudrais souligner l'importance du travail collectif accompli, par chacun d'entre vous, au bénéfice des étudiants et de notre territoire.

En matière de formation, ce travail collectif au service des autres trouve tout particulièrement son illustration dans la démarche qualité que nous avons engagée. Évaluation, auto-évaluation, accompagnement des enseignants qui souhaitent perfectionner leur pédagogie. Voilà des mots qui prennent peu à peu tout leur sens et qui nous engagent dans un processus d'amélioration itératif des formations.

“IL FAUT SOULIGNER
L'IMPORTANCE DU
TRAVAIL COLLECTIF
ACCOMPLI”

Donner une expérience de l'international, à nos étudiants, est une priorité. Le niveau moyen en anglais de nos étudiants est encore trop faible ? C'est pourquoi une priorité renforcée est accordée à la pratique des langues. Le développement et la coordination des centres de ressources en langues facilitent la pratique et contribuent au développement des mobilités sortantes des étudiants français. De même, l'accroissement des cours dispensés en anglais favorise la reconnaissance internationale, l'attractivité de nos diplômes, ainsi que la mobilité des étudiants.

Autre priorité, en matière de formation, le développement de l'esprit d'entreprendre, dans le cadre du pôle «entrepreneuriat étudiant-Pépité». Ce mouvement, enclenché depuis quelques années, se concrétise encore un peu plus depuis la rentrée 2014, avec la création du statut d'étudiant entrepreneur et d'un diplôme spécifique.

Notre université dispose désormais d'un site d'archivage et de consultation de sa production écrite, le portail national HAL, qui va singulièrement améliorer la visibilité de la production des équipes de recherche. D'importantes ressources et moyens sont mobilisés pour accueillir des chercheurs invités et des doctorants étrangers, au plus grand profit de la recherche, mais également de l'image de marque de l'université et de son territoire d'implantation.

La Comue est entrée officiellement dans le paysage académique, avec le projet de regroupement des PRES Centre-Val de Loire et Limousin-Poitou-Charentes. Lorsqu'elle verra le jour, cette nouvelle entité se situera à la 5^e place des établissements d'enseignement supérieur français, en matière de potentiel de formation et de recherche. Une belle carte de visite !

Toutefois, cette perspective pleine de promesse doit être tempérée par la stagnation de nos dotations financières. En effet, la section de fonctionnement tout juste à l'équilibre ne nous permet pas de dégager des marges de manœuvre pour rénover notre patrimoine immobilier. Et si l'université a inscrit plusieurs projets de réhabilitation immobilière d'envergure dans le contrat de projets Etat-région 2015-2020 (CPER), les premières propositions d'allocations budgétaires issues de l'Etat ne sont guère encourageantes...

Plus que jamais, l'heure est à la dépense juste, pour renforcer nos investissements, notamment dans l'immobilier et les innovations pédagogiques.

Pour autant, nos efforts en matière de rayonnement et d'attractivité ne se démentent pas. Ainsi, au cours de cette année universitaire, la formation continue a été entièrement réorganisée afin de laisser aux composantes la responsabilité de l'organisation pédagogique de ces formations spécifiques et le bénéfice des ressources qu'elles engendrent.

“L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE L'UNIVERSITÉ PREND DES FORMES MULTIPLES”

L'engagement sociétal de l'université prend des formes multiples. Il y a tout d'abord l'université du temps libre (UTL) qui a ouvert ses portes à la rentrée 2014 et qui permet à tous, quels que soient ses diplômes et quel que soit son âge, de participer à des cours ou des conférences, afin de s'épanouir intellectuellement.

Il y a également la poursuite de nos engagements en faveur de l'équité, au travers d'une politique ambitieuse d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap, ou bien l'adoption d'un large plan d'égalité femmes-hommes.



Enfin, j'adresse un coup de chapeau au passeport culturel étudiant (PCE) qui fêtait cette année son 20^e anniversaire et qui, toutes ces années, a permis à plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, d'accéder à une offre culturelle riche et variée, grâce à des partenaires culturels et institutionnels nombreux et fidèles.

Chers collègues, encore une fois, un grand merci à tous pour votre engagement de chaque instant !

A handwritten signature in red ink that reads "Loïc Vaillant". The signature is written in a cursive style and is positioned above a thin red horizontal line.

Loïc Vaillant,
*Président de l'université
François-Rabelais de Tours*

DES FORMATIONS INNOVANTES ET DE QUALITÉ

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Suite à une réflexion menée au cours de l'année 2012-2013 par un groupe émanant du conseil d'administration (CA) et du conseil des études et de la vie universitaire (Cevu), une cellule « qualité » a été créée en septembre 2013 pour mettre en oeuvre les projets qualité qui s'articulent autour de plusieurs axes.

“L'OBJECTIF EST
L'AMÉLIORATION
CONTINUE DES
FORMATIONS”

L'autoévaluation des formations

C'est une démarche collective, non normative, visant à dresser un état des lieux de la formation en identifiant ses points forts et faibles et à mettre en place un plan d'actions pour remédier aux points faibles. L'objectif général est l'amélioration continue des formations. Un guide de l'autoévaluation présente les objectifs de la démarche, les étapes et les acteurs. Un canevas de questions est associé à ce guide, il sert de support à la réflexion des équipes d'autoévaluation.

Deux composantes se sont portées volontaires pour cette expérimentation (*Arts et Sciences Humaines* et *Droit, Économie et Sciences Sociales*).

L'autoévaluation se poursuit depuis la rentrée 2014 et est ouverte à toutes les formations qui le souhaitent. Compte-tenu de l'expérience de cette première année, le dispositif est modifié :

- Accompagnement renforcé des équipes d'autoévaluation.
- Suppression du référent qualité de la composante.
- Clarification des objectifs de l'autoévaluation.

Il est indispensable de s'appuyer sur le terrain et sur les autres actions de la mission qualité (accompagnement à la pédagogie, évaluation des enseignements) pour favoriser le développement de l'autoévaluation.

L'évaluation des enseignements

Elle est en place, en licence, depuis plusieurs années et est utile aux équipes pédagogiques, même si parfois les taux de réponses aux questionnaires sont faibles. Les résultats de ces évaluations ont été adressés aux équipes pédagogiques, aux directeurs de composantes et aux correspondants pédagogiques.

L'appropriation des résultats par certains enseignants est inégale. C'est parfois le cas lorsque les commentaires ne concernent pas l'enseignement mais l'enseignant (or, ce n'est pas l'objet). Pour pallier ces inconvénients, une procédure de traitement des questions ouvertes a été mise en place lors du deuxième semestre (S2) de l'année 2013-2014 : toutes les évaluations du S2

ont été retraitées avant envoi des résultats aux enseignants. Il faudra s'assurer de la satisfaction des enseignants vis-à-vis de ce dispositif par une enquête ou des entretiens avant de le systématiser.

Ces évaluations, en outre, aident les équipes pédagogiques à assurer le pilotage de leur formation.

“L'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS EST UTILE AUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES”

L'évaluation des enseignements a été étendue aux masters 1 au cours de l'année écoulée.

Une expérimentation d'une évaluation des formations de master a également eu lieu. Elle a été appréciée par les enseignants et sera généralisée à l'ensemble des formations de master.



L'accompagnement à la pédagogie pour les enseignants

On ne peut pas mener des actions qualité sur les formations sans accompagner les enseignants qui le souhaitent dans la diffusion de leur savoir.

Pour atteindre cet objectif plusieurs actions ont été mises en place :

- Une plateforme en ligne permettant la mise à disposition de ressources pédagogiques et d'un forum de discussion (site web et cours Celene).
- Des actions de formation et recueil des besoins particuliers de formation des enseignants-chercheurs.
- Des événements de type café pédagogique et/ou ateliers d'échanges de pratiques.
- Le développement de l'accompagnement individuel ou collectif avec un conseiller pédagogique.

La qualité s'inscrit dans une démarche à long terme, c'est une culture qualité qui doit se développer. Elle est bénéficiaire pour nos étudiants, pour notre attractivité mais aussi pour le bien-être de nos enseignants.

EQUIPES PÉDAGOGIQUES

Au cours de l'année, un groupe de travail issu du Cevu (conseil des études et de la vie universitaire) a élaboré un texte définissant ce que l'on pouvait attendre d'une équipe pédagogique de licence ou de master. Ainsi, sont définis le profil des membres d'une équipe pédagogique, la fréquence des réunions de l'équipe et les missions qui lui sont confiées. Le bon fonctionnement de ces équipes pédagogiques ainsi redéfinies sera un des pivots de l'autoévaluation conditionnant l'accréditation de nos futurs diplômés.



CADRAGE DES FORMATIONS DE MASTER

Afin d'aider les équipes pédagogiques à travailler sur l'évolution des formations à partir des outils maintenant accessibles, dont l'évaluation des enseignements et des formations, un cadrage des formations de master a été adopté en Cevu. Ce cadrage reprend les directives ministérielles ainsi que les directives propres à

l'établissement. Dans ce document, sont définies notamment, les attentes concernant l'acquisition de compétences transversales et la préparation à l'insertion professionnelle.

Un texte équivalent concernant les licences est en cours d'élaboration.

POLITIQUE DES LANGUES

Centres de ressources en langues (CRL)

La prise de fonction d'une nouvelle coordinatrice des CRL, en septembre 2013 a permis de reprendre le travail en équipe des responsables des différents centres de ressources de l'établissement avec, par exemple, les réunions d'échanges de pratiques pédagogiques, les échanges d'outils ou de bons procédés techniques. Un état des lieux ainsi que des enquêtes auprès des usagers ont permis de définir les priorités d'action pour les prochaines années. Par exemple, la formation de formateurs a été considérée comme un dossier prioritaire.

L'université poursuit le déploiement de CRL sur les différents sites de l'université. En janvier 2014, les CRL des UFR Lettres-Langues et Arts et Sciences Humaines ont été déplacés et fusionnés sur le site Tanneurs formant ainsi la base d'un *learning center*.



Unité d'enseignement d'ouverture (UEO) et Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (Cles)

L'année 2013-2014 a vu la montée en puissance de l'UEO *learning service* qui permet à des étudiants étrangers et français d'échanger. Cette formation par les pairs constitue un enrichissement pour les deux parties. Un des objectifs est de susciter les mobilités sortantes chez les étudiants français.

"SUSCITER LES MOBILITÉS SORTANTES"

De plus, afin de mieux préparer les étudiants à la certification en langue pour non spécialistes, une UEO par groupes de 12 à 15 étudiants « conversation en anglais » est proposée. Cette unité d'enseignement est proposée en italien depuis la rentrée 2014.

Les certifications Cles de niveau 2 sont poursuivies. Les résultats sont en progression, notamment pour la production orale. Il est noté également un meilleur équilibre des résultats entre les filières.

Par ailleurs, l'université soutient la politique d'incitation à développer les cours en anglais au sein des formations afin de favoriser la mobilité de nos étudiants.

DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

Labellisé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) le 18 mars 2014, le pôle Pépité Centre s'inscrit dans la continuité du pôle entrepreneuriat étudiant (P.E.E.) E.P.I. Centre (Entreprendre Pour Innover en région Centre) créé en 2011. Ce projet est porté par la Comue.

Le pôle Pépité Centre bénéficie à tous les étudiants de la région Centre, soit plus de 40000 (en diplôme universitaire, licence, master, doctorat, cycle ingénieur...). Il se donne comme objectif prioritaire de développer l'esprit d'entreprendre des étudiants à travers la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise.

“DÉVELOPPER
L'ESPRIT
D'ENTREPRENDRE
DES ÉTUDIANTS”

En cohérence avec la stratégie des pouvoirs publics et des établissements partenaires de la Comue, Pépité Centre continuera dans les années à venir à renforcer son engagement dans la sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation.



Différentes actions sont proposées chaque année aux étudiants comme le concours Créa'Campus, le certificat universitaire entrepreneuriat, le défi social business, le transfert de technologies des laboratoires de recherche des universités et des grandes écoles de la Comue vers l'industrie, en collaboration avec la Satt Grand Centre, créée en 2013.

Les enjeux à venir pour Pépité Centre porteront plus particulièrement sur l'amélioration de la reconnaissance et l'accompagnement des projets de création d'entreprise portés par des étudiants et des jeunes diplômés.

La mise en place du statut national étudiant entrepreneur accompagné d'un diplôme d'étudiant entrepreneur est un des dispositifs phares proposé depuis la rentrée 2014-2015. Il se fera dans une logique partenariale entre établissements d'enseignement supérieur, collectivités territoriales et acteurs économiques du territoire (technopoles, chambres consulaires, pépinières, couveuses, incubateurs...).

FORMATION CONTINUE

Le service de la formation continue (Sufco) fait l'objet d'une profonde réorganisation qui se met en place progressivement depuis la rentrée universitaire 2014-2015. Cette réforme d'ampleur a donné lieu à de nombreuses réunions associant les directeurs de composante ainsi que les personnels du Sufco. Elle poursuit deux objectifs majeurs :

- Décentraliser l'organisation de la formation continue pour assurer un service de proximité dans chaque composante concernée par cette activité.
- Mettre la formation continue au cœur des missions des composantes.

“METTRE LA
FORMATION
CONTINUE AU
COEUR DES
MISSIONS DES
UFR* ”

Pour continuer à développer la formation continue, il est apparu nécessaire de renforcer la proximité entre le service universitaire de formation continue (Sufco) et les composantes. Depuis le 1^{er} septembre 2014, il a donc été décidé d'affecter des gestionnaires actuellement en fonction au sein du service central de l'université dans les composantes. Ainsi, deux gestionnaires du Sufco seront affectés sur le site des Tanneurs, deux autres à l'UFR* de Médecine et une dernière à l'UFR de Droit, économie et sciences sociales.

Une redéfinition des tâches a également été réalisée pour laisser aux composantes la responsabilité de l'organisation pédagogique des formations. Les personnes du Sufco affectées dans les composantes sont chargées plus directement des questions administratives spécifiques à la formation continue.

L'objet de la réforme dépasse largement la question de l'organisation administrative et doit permettre de mettre la formation continue au cœur des missions des UFR*. Ainsi, ce sont désormais les UFR* qui décideront de l'ouverture ou non d'une formation. Ce sont elles également qui décideront, en lien avec le Sufco, des tarifs qui seront appliqués à chaque formation. Ce sont donc les composantes qui assumeront la responsabilité d'ouvrir ou non une formation. En contrepartie, ce sont elles qui bénéficieront des marges dégagées par cette activité.

En mettant la formation continue au cœur des missions des UFR*, l'université de Tours fait le pari que cette nouvelle organisation se traduira par un développement de cette activité et par une augmentation des ressources propres des composantes.

*UFR : Unité de Recherche et de Formation

UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE

OUVERTURE DU PORTAIL HAL

Le site Internet HAL (Hyper Articles en Ligne) a été adopté par les universités et organismes de recherche français comme lieu d'archivage et de consultation de l'ensemble de la production écrite de la recherche publique. En ouvrant le portail spécifique de l'université (hal-univ-tours.archives-ouvertes.fr), nous avons offert une nouvelle visibilité à la production des chercheurs et équipes de recherche de notre université.

L'objectif est multiple :

- Améliorer la diffusion des articles, thèses et autres textes innovants produits par les équipes de recherche.
- Assurer une protection du droit des auteurs par un dépôt fiable et daté de leurs travaux.
- Disposer d'outils efficaces de recensement de la production scientifique par chercheur, par unité de recherche, par domaine scientifique, et pour l'ensemble de l'établissement.

Aujourd'hui, le portail HAL de l'université François-Rabelais rassemble près de 1800 documents consultables avec texte intégral et 5700 références bibliographiques.

ISITE

Dans le cadre du second volet des projets d'investissement d'avenir, financés par le «grand emprunt», le gouvernement a annoncé l'ouverture d'un appel à projets «Initiative d'excellence» (Idex) destiné à faire émerger un nombre limité de nouveaux pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial et d'un appel à projets «Initiatives sciences-innovation-territoire-économie» (Isite) destiné à soutenir des projets d'enseignement supérieur et de recherche-valorisation. Ces projets Isite doivent allier l'excellence

et la spécificité de la recherche, un volet formation aux niveaux master et doctorat, et un potentiel avéré de retombées économiques et sociales.

Une réponse ambitieuse à l'appel à projets Isite est un des objectifs majeurs de la nouvelle Comue qui rassemble les universités de Limoges, Poitiers, Orléans, La Rochelle et Tours, des écoles d'ingénieur (Ensma de Poitiers et Insa Centre Val de Loire), ainsi que d'autres partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'agit d'identifier un

nombre limité de thématiques spécifiques dans lesquelles nous pouvons mettre en avant des forces particulièrement importantes dans le triptyque «recherche-formation-valorisation».

“ALLIER EXCELLENCE
ET SPÉCIFICITÉ DE
LA RECHERCHE”

Ces forces ont pour caractéristiques d'être à la fois déjà reconnues à l'international, d'être originales sur le territoire national et d'avoir construit un fort partenariat socio-économique. Nous savons d'ores et déjà que ces thématiques relèveront des grands domaines suivants: Transitions énergétique et écologique; Santé; Économie numérique et patrimoines.

CHERCHEURS INVITÉS

De nombreuses sources financières nous permettent d'accueillir dans nos équipes de recherche des chercheurs d'autres établissements ou organismes pour des durées de quelques jours à plusieurs mois. Ces moyens viennent des budgets de base des unités de recherche, des financements de projets de recherche (qui sont nombreux à prévoir de la mobilité entrante), des organismes de recherche, de la région (à travers des financements de post-doctorants et à travers l'agence Studium) et bien sûr de programmes spécifiques sur le budget de l'université.

Notre base de données «recherche/international» (LaBRI: labri.univ-tours.fr) recense en particulier les mobilités entrantes de chercheurs invités dans nos laboratoires pour des durées d'au moins deux semaines. On en compte une centaine par an.

Il existe deux programmes spécifiques d'accueil de chercheurs invités sur le budget de l'université: un programme pour les post-doctorants étrangers qui

doit permettre d'accueillir 12 jeunes chercheurs pour une durée d'un an sur la durée de notre contrat d'établissement; un programme pour les chercheurs confirmés qui permet d'accueillir des collègues étrangers pour des durées de un à trois mois dans nos équipes de recherche et dans nos formations de master ou doctorat. Ce dernier programme était financé par deux postes de professeur non utilisés et offrait ainsi chaque année 24 mois de «professeur invité sur contingent national». Nous avons fait évoluer ce système en créant à partir de 2015 un statut de «chercheur invité sur décision du conseil académique» qui donnera plus de souplesse et distinguera sur le plan financier ce qui relève de la rémunération et ce qui relève de la prise en charge de frais de séjour.

De plus nous avons conventionné avec le Crous pour que, dans le cadre de la nouvelle résidence universitaire du centre-ville de Tours, des appartements spécifiques pour chercheurs invités soient ouverts.

APPELS À PROJETS

Une partie significative du travail d'un chercheur consiste à répondre à des appels à projets de recherche afin d'obtenir les financements nécessaires au développement de son activité. Ces appels sont lancés aux niveaux régional, national et international par des institutions variées, en particulier par la région Centre, l'Agence nationale de la recherche (ANR), d'autres agences spécifiques et l'Union européenne dans le cadre de ses programmes cadres recherche-développement.

Au cours de l'année 2013, le soutien de la région Centre à la recherche à travers des appels à projets s'est élevé à 4M€, le soutien via l'ANR à 1,4M€ et le soutien via les programmes européens à 1,2M€. On peut aussi inclure dans les réponses aux appels à projets les subventions apportées à l'université dans le volet recherche du Contrat de projet État-région (CPER). Pour la période 2007-2013, ces subventions se sont élevées à 2,5M€ par an.

GUICHET UNIQUE D'INSCRIPTION DES DOCTORANTS

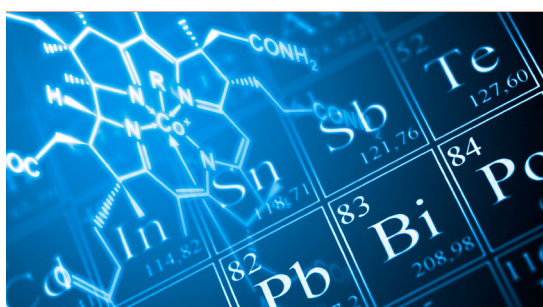
La gestion des 650 «chercheurs en formation professionnelle» que sont les doctorants est un processus complexe qui inclut la sélection, l'inscription, la signature éventuelle d'un contrat de travail, l'installation dans un laboratoire, le suivi des formations, jusqu'au processus de soutenance de thèse précédé par l'établissement de rapports externes.

Dans ce processus sont impliqués les composantes de l'université qui hébergent les laboratoires, les unités de recherche et les écoles doctorales, les services de la recherche et du personnel de l'université. Et il faut y ajouter le service des relations internationales pour nos nombreux doctorants venus de l'étranger (près de 40%).

Dans l'objectif de clarifier ce processus et d'appuyer sur le sentiment d'appartenance du doctorant à son établissement et à son école doctorale, un guichet unique d'inscription a été mis en place depuis la rentrée 2014.

Ce point d'entrée au sein du service de la recherche et des études doctorales concentre les moyens administratifs et les informations dont le doctorant aura besoin lors de son inscription à sa soutenance. Les écoles doctorales et les associations de doctorants y gagneront en visibilité. Ce guichet a été mis en place, en septembre 2014, sans surcoût significatif. Un bilan sera établi à la fin de l'année universitaire 2014-2015.

TABLEAUX DE BORD RECHERCHE



Conformément aux engagements de son contrat d'établissement, l'université a mis en place des outils de recensement d'actions scientifiques et de données sur les unités de recherche.

“OBJECTIF :
L'OUVERTURE
INTERNATIONALE
DE NOTRE ACTIVITÉ
SCIENTIFIQUE.”

Ces «bases de données» et «tableaux de bord» sont destinés à améliorer le pilotage scientifique, la rédaction des bilans et la reconnaissance de notre activité. En particulier, au cours de l'année 2013-2014, la base de donnée «recherche-international» LaBRI et les tableaux de bords des unités de recherche ont été mis au point et à la disposition des acteurs.

Dans LaBRI sont recensées les actions les plus significatives de nos unités de recherche en matière de participation à des réseaux, de projets financés, de publications, de mobilité (entrante et sortante) et de formations à caractère international. Ces données sont accessibles par type d'action, par unité de recherche ou par pays partenaire. Ce recensement a aussi un but incitatif pour l'ouverture internationale de notre activité scientifique.

Les tableaux de bord recherche rassemblent de façon synthétique et dynamique (actualisation mensuelle) des données pour chaque unité de recherche : formation doctorale, personnel et tableaux financiers. Cet outil à la disposition de la direction de chaque unité améliore le suivi dans un contexte où la gestion du personnel et le suivi des finances sont de plus en plus complexes et exigeants. Au niveau global de l'établissement, cela nous a obligé à fiabiliser et mettre en cohérence plusieurs bases de données. On a rassemblé ainsi des informations utiles qui peuvent être synthétisées en un nombre restreint d'indicateurs significatifs.

UNE UNIVERSITÉ QUI PORTE DES VALEURS

UNE POLITIQUE HANDICAP AMBITIEUSE

Accueil et accompagnement des étudiants

Chaque année, le nombre d'étudiants accompagnés connaît une augmentation témoignant de l'impact des démarches auprès des lycées et des centres d'information et d'orientation. Le nombre d'étudiants accompagnés était de 218 en 2013 et de 250 en 2014.

Cela a représenté, en 2013-2014 118843,80€ de contrats étudiants.

“LE NOMBRE
D'ÉTUDIANTS
ACCOMPAGNÉS
AUGMENTE”

Convention de partenariat entreprises

Le 27 juin, l'université François-Rabelais, l'université d'Orléans, le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et une dizaine de grandes entreprises ont signé une convention commune de partenariat en faveur des étudiants en situation de handicap.

Cette collaboration novatrice a pour objet de rapprocher le monde de l'entreprise et les universités sur la question du handicap.

La convention favorisera le croisement des cultures, la compréhension des besoins mutuels entre les partenaires, ainsi que l'identification, l'organisation et le financement de solutions adaptées au bénéfice des étudiants en situation de handicap.

Les grandes entreprises partenaires de cette convention sont: Adecco, Atos, Banque Populaire Val-de-France, Caisse d'Épargne Loire-Centre, Crédit Agricole Val-de-France, Groupama Paris Val-de-Loire, Humanis, le Groupe La Poste, SNCF, Cap Gemini, et le groupe Thalès.

Schéma directeur pluriannuel handicap

Conformément à la loi Fioraso de juillet 2013, un schéma directeur pluriannuel handicap couvrant tous les domaines concernés par le handicap a été élaboré et présenté devant les différentes instances de l'établissement. Ce schéma comprend cinq axes : accueil et accompagnement des étudiants, accessibilité des locaux, des enseignements et des services, information et sensibilisation, l'orientation et l'insertion professionnelle, le recrutement et l'accompagnement des personnels (à ce jour, pour les données chiffrées, 80 collègues sont reconnus en situation de handicap, soit 3% de l'effectif de l'université).

PLAN D'ACTION ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Le conseil d'administration de l'université a adopté en décembre 2013 un plan d'action égalité femmes-hommes pour la période 2014-2016. Il est centré sur un petit nombre d'objectifs et d'actions prioritaires que l'établissement souhaite particulièrement promouvoir et mettre en œuvre.

Mieux connaître la répartition des sexes à l'université, tant en ce qui concerne les personnels que les étudiants

Le bilan social 2014 intègre un bilan de situation comparée des conditions d'emploi des femmes et des hommes. Parallèlement, l'Observatoire de la vie étudiante a systématisé la production de statistiques par sexe et réalise des études à partir de celles-ci afin de mesurer l'impact sur l'orientation, la réussite aux examens et l'insertion professionnelle.

Développer la mixité et tendre vers la parité

L'université s'est donné pour objectif, en premier lieu, de favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes ses instances, et tendre vers la parité. Il s'agit d'abord de mettre en œuvre et faire respecter les dispositions législatives, mais l'université souhaite aller plus loin en s'engageant sur un objectif plus général. Elle travaille, avec l'éducation nationale pour rééquilibrer la répartition des étudiants et étudiantes dans certaines filières, par l'information des lycéens, et la sensibilisation des acteurs du monde éducatif. En février une journée « Filles et mathématiques » a été organisée avec l'association femmes

et mathématiques. Une conférence sur l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif a eu lieu en novembre dans la salle Thélème.

"TENDRE VERS LA PARITÉ"

Parfaire l'égalité professionnelle

Favoriser une meilleure articulation entre vies professionnelle et personnelle est un premier moyen d'atteindre celle-ci. Il faut veiller à ce que les charges familiales ne pénalisent pas les agents dans leur carrière et à mieux concilier l'organisation du travail avec la vie privée. L'université prépare une charte sur l'équilibre des temps de vie. L'égalité professionnelle passe également par un meilleur accompagnement des femmes dans leur carrière.

Former, informer, communiquer

Pour agir contre les stéréotypes et prévenir les discriminations, l'université va développer les actions de formation, d'information et de sensibilisation des personnels et des étudiants. La formation des nouveaux maîtres de conférences intégrera la problématique de l'égalité femmes-hommes, de même que les formations au management. S'agissant des étudiants, l'université encourage la création d'enseignements d'ouverture sur les thématiques de l'égalité et des discriminations. Elle va recenser sur son site Internet les enseignements et recherches qui y sont consacrés.

FAVORISER LES PRATIQUES CULTURELLES

En 2013-2014 le passeport culturel étudiant (PCE) a fêté son 20^e anniversaire avec une édition spéciale réalisée par Marc-Antoine Mathieu et Supersoniks. Cet évènement et la préparation de la transition vers un PCE en ligne pour l'édition 2014-2015 ont été l'occasion de réfléchir ensemble sur les principes et valeurs qui sous-tendent ce dispositif. Fort de ses 60 partenaires culturels, le PCE est plébiscité chaque année par 5000 à 6000 étudiants qui, grâce à lui, découvrent et fréquentent les lieux culturels à des conditions privilégiées en bénéficiant d'un dispositif de médiation spécifique.



Le coup d'envoi des manifestations de l'année a été donné le 25 septembre salle Thélème avec une rentrée culturelle commune ville de Tours, université, culture O Centre autour d'une conférence de Robin Renucci. La «Nuit du PCE», le 18 octobre, a permis aux étudiants de profiter des propositions artistiques généreusement élaborées à leur intention par des partenaires fortement mobilisés. Au cours de l'année des étudiants de sociologie ont réalisé un mémoire de recherche et un court documentaire filmique sur le PCE et la notion de patrimoine culturel tandis que les entretiens menés par des étudiants du master «patrimoine culturel immatériel» avec Danièle Guillaume et Alain Frébault notamment, reconstruisaient l'histoire de ce passeport qui est depuis 20 ans au centre de la politique culturelle de l'université.

Pour élargir le cadre de la réflexion, le 22 mai une journée d'étude organisée par l'université en partenariat avec le réseau A+U+C (Art+Université+Culture) a permis d'analyser à l'échelle nationale par le biais d'une enquête réalisée pour l'occasion, les différents dispositifs d'accès à la culture mis en place depuis une vingtaine d'années dans et par les universités françaises, d'évaluer leur pertinence et leur impact aujourd'hui. La journée a permis de constater une fois de plus l'engagement exceptionnel des partenaires culturels et des acteurs institutionnels, ville de Tours, conseil général d'Indre-et-Loire, Crous d'Orléans-Tours et Drac Centre très présents et mobilisés aux côtés de l'université.

MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNELS CONTRACTUELS

L'université a souhaité renforcer l'accompagnement institutionnel des personnels recrutés en contrat à durée déterminée. Une charte qui reprend les principes à mettre en œuvre pour mieux accompagner les personnels contractuels a été adoptée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 1^{er} juin 2014.

“UNE CHARTE
POUR MIEUX
ACCOMPAGNER
LES PERSONNELS
CONTRACTUELS”

La charte a pour objet de clarifier et d'encadrer plus précisément les grandes étapes de la vie professionnelle des agents contractuels de l'université depuis le recrutement jusqu'à la fin du contrat. Ainsi, le texte explicite le processus de sélection et de conduite des entretiens de recrutement en rappelant les principes de non-discrimination des candidats. Il expose les actions à conduire pour favoriser l'intégration des nouveaux recrutés au sein de l'université et faciliter leur prise de fonction. La durée des contrats ainsi que les possibilités de renouvellement sont définies, de même que les modalités d'accès aux actions de formation professionnelle et de préparation aux concours de la fonction publique.

DE LA GOUVERNANCE AUX ACTIONS

DE NOUVEAUX STATUTS POUR L'UNIVERSITÉ

La loi dite « Fioraso » sur l'enseignement supérieur et la recherche, adoptée définitivement par le parlement le 9 juillet 2013, a restructuré le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle portait notamment des mesures qui tenaient à la gouvernance des universités, ainsi que de nouveaux modes de regroupements entre établissements (notamment les Comue).

“DE NOUVEAUX STATUTS VOTÉS”

Pour être en conformité avec cette nouvelle législation, l'université François-Rabelais a modifié ses statuts afin, notamment, de mettre en place le conseil académique (« commission recherche » et « commission formation » qui remplacent les anciens conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire) et le conseil des directeurs de composantes. Les nouveaux statuts prévoient que le Président de l'université sera également le Président du conseil académique.



Les nouveaux statuts ont été élaborés dans la plus grande concertation. Les projets successifs ont été présentés dans toutes les instances de l'université (conseil d'administration, congrès, conseil scientifique, Cevu, comité technique...) avant d'être votés en conseil d'administration.

COMPTE FINANCIER 2013

Les résultats du compte financier de l'université de Tours pour l'année 2013 doivent être observés avec précision si on souhaite en faire une analyse fine et bâtir notre politique pour les années à venir.

En 2013, on constate un résultat positif de 4,6M€, pour un budget global de 190,5M€. Toutefois, ce bon résultat est dû à une recette exceptionnelle liée à un rattrapage de la TVA sur les projets de recherche. Sans cet apport exceptionnel, notre résultat aurait été positif de moins de 1M€. Notre masse salariale progresse de 3,7% pour s'établir à 151,5M€. Quant à nos dépenses de fonctionnement elles augmentent de 8,5%. Nos recettes pérennes, notamment nos subventions, augmentent de 4,3% et les produits liés à notre activité de 7%.

Ces chiffres de la section de fonctionnement montrent donc une augmentation sensible de l'activité de l'université, tant dans le domaine de la formation que dans celui de la recherche. Toutefois, il faut insister sur le fait que ce résultat, très faiblement positif hors résultats exceptionnels, ne permet pas de dégager une capacité d'investissement suffisante pour notre université.

S'agissant de la section d'investissement, nos dépenses ont diminué de 4M€ par rapport à 2012 pour s'établir à 16,5M€. Quant aux recettes, elles baissent de 1,5M€ par rapport à l'an dernier et ne permettent pas d'équilibrer la section (16,5M€ de dépenses pour 8,1M€ de recettes en 2013).

On constate donc, que l'université de Tours a peu de marge de manœuvre pour poursuivre sa politique d'investissement. Or, les besoins dans l'immobilier sont importants. Au-delà des opérations lourdes de rénovation qui devront faire l'objet d'un financement spécifique, l'université de Tours devrait dégager l'argent nécessaire pour financer la maintenance de ses bâtiments, ce qui n'a pas été possible cette année. Au-delà de l'immobilier, le développement de nouveaux projets (FOAD, cours en anglais...) nécessite également de trouver des moyens supplémentaires.

Compte tenu de la structure de notre budget, et du poids de la masse salariale, il est clair que seule une optimisation de nos emplois peut permettre de dégager des marges de manœuvre pour développer nos investissements.

LA COMUE

Les universités de Tours, La Rochelle, Limoges, Orléans et Poitiers, l'Isae-Ensm et l'Insa Centre-Val-de-Loire ont décidé de constituer une communauté d'universités et d'établissements (Comue) inter-académique, regroupant les établissements d'enseignement supérieur des régions Centre, Limousin et Poitou-Charentes. Cette nouvelle Comue qui se situera au 5^e rang national pour le potentiel de formation et de recherche est, en fait, le regroupement des précédents pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Centre-Val-de-Loire Université et Limousin-Poitou-Charentes.

"AMÉLIORER LA VISIBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE"

Cette Comue est d'abord un projet stratégique qui permettra à notre université, comme à ses partenaires d'être plus ambitieux en faisant ensemble ce qui ne peut être fait tout seul.

L'objectif de notre Comue est d'améliorer la visibilité européenne et internationale du potentiel de recherche et d'enseignement supérieur que représente un regroupement de plus de 80 000 étudiants, plus de 3 100 chercheurs et enseignants-chercheurs et près de 130 unités de recherche. Cette Comue constituera ainsi un puissant levier pour accroître l'attractivité territoriale en stimulant son développement socio-économique. En particulier, en associant des secteurs d'excellence scientifique complémentaires, elle permettra à ses

membres de renforcer leur compétitivité pour l'obtention de financements sur appels à projets nationaux, européens ou internationaux...

Pour atteindre ses objectifs, notre Comue entend élaborer un projet stratégique commun qui permettra de répondre à un appel à projets Isite (programme d'investissements d'avenir 2) en s'appuyant sur les domaines scientifiques d'excellence des établissements associés.

La Comue a d'autres ambitions parmi lesquelles :

- Développement de la FOAD (formation ouverte à distance) et des Mooc (cours en ligne ouvert et massif) afin de mieux mettre en valeur l'excellence reconnue de certaines formations et de soutenir des formations à petits effectifs ou qui seront partagées entre plusieurs établissements.
- Développement de la validation des acquis de l'expérience à l'échelle de la nouvelle Comue.
- Mise en place d'un pôle d'ingénierie des projets internationaux
- Mise en commun des écoles doctorales et création d'un doctorat unique délivré par la Comue à partir du 1^{er} janvier 2018 (la nouvelle Comue compte aujourd'hui 2 700 doctorants).
- Mise en place de masters communs à plusieurs établissements de la Comue, notamment autour des thématiques retenues dans le cadre de l'Isite, ou des cursus en anglais
- Mise en commun de la préparation aux concours de l'agrégation.
- Acquisitions en commun de la documentation électronique, nécessaire aux étudiants et aux enseignants-chercheurs.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'université de Tours s'est engagée dès 2009 dans la mise en place d'une politique de développement durable. En fin d'année 2009, le conseil d'administration a validé une carte stratégique qui oriente notre politique autour de trois axes majeurs: l'énergie, la gestion des déchets et la mobilité.

“ENTRE 2008 ET
2013, 50 ACTIONS
ONT ÉTÉ MENÉES”

Pour assurer la déclinaison de ces objectifs en actions concrètes, une chargée de mission a été nommée en 2010 pour animer un groupe de travail constitué d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de personnels administratifs. Cette mission dispose d'un budget qui lui permet de financer des actions proposées par les composantes et les services. Au-delà des travaux de la mission, l'université a également mené des projets s'inscrivant dans cette politique, notamment dans le domaine de l'immobilier ou en matière de politique d'impression.

Au cours du premier semestre 2014, la chargée de mission au développement durable a présenté un bilan des actions conduites entre 2008 et 2013. Au total ce sont plus de 50 actions qui ont été menées et dont certaines ont été déclinaisonnées sur l'ensemble de l'université. S'il est difficile de faire un bilan exhaustif des effets produits par les actions menées depuis 5 ans, on a constaté que la mise



en place d'une nouvelle politique d'impression avait permis d'économiser 620 700 pages. Cette économie correspond à 37 arbres, 17 132 Kg de CO² et 6 207 m² d'eau.

Nous souhaitons dans les années à venir poursuivre et amplifier nos efforts. Ainsi, l'université de Tours a décidé d'élaborer un schéma directeur énergie-eau et de recruter un énergéticien qui proposera de nouvelles actions dans ce domaine. Nous souhaitons également avoir une meilleure connaissance de nos consommations, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'installer sur tous nos bâtiments des compteurs. Enfin, l'accent sera mis sur la sensibilisation des étudiants et des personnels aux gestes citoyens qui doivent contribuer au succès de la politique de développement durable.

LE CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION

Dans le cadre du volet «immobilier» du contrat plan État-région (CPER), l'université de Tours a présenté plusieurs projets qui s'inscrivent dans son schéma directeur immobilier. Ce schéma maintient les sites universitaires au sein de la ville, sans campus regroupant toutes nos formations. Il prévoit également la réduction du nombre de sites périphériques et leur regroupement en fonction de logiques thématiques. Si la mise en œuvre de ce schéma a déjà débuté, ce document reste pleinement d'actualité. Notre parc immobilier actuel se caractérise par quelques bâtiments datant des années 70, qui pour la plupart font l'objet de nombreuses non conformités. Dès lors, notre politique immobilière s'articule autour de deux priorités clairement identifiées : la mise en sécurité des bâtiments et l'amélioration des performances énergétiques.

Plusieurs projets ont été présentés : la relocalisation de l'école polytechnique de l'université (Polytech Tours) du site Portalis vers le parc Grandmont, la remise à niveau énergétique et réglementaire du bâtiment Vialle, de l'IUT de Tours et des Tanneurs.

S'agissant de la recherche, l'ensemble des acteurs de la recherche publique de la région Centre (université d'Orléans, université François-Rabelais, Insa Centre Val-de-Loire, BRGM, CEA, CNRS, Inra, Inserm, Irstea avec les CHRU de Tours et CHR d'Orléans) se sont concertés afin de prioriser les projets structurants pour les années à venir dans le cadre du prochain CPER 2015-2020, à partir des forces de recherche en particulier mis en exergue lors de la réussite aux programmes d'investissements

d'avenir et/ou en prolongation du précédent CPER, mais aussi des structurations émergentes (certaines en particulier soutenues par la région Centre dans le cadre de «Ambition Recherche Développement 2020»). Ce travail nous a donc permis d'identifier les pointes de flèches de notre force en recherche et qui permettront de construire notre proposition d'Isite dans le cadre du programme d'investissements d'avenir 2.

“DES SITES UNIVERSITAIRES AU SEIN DE LA VILLE”

Pour cela trois domaines de recherche à fort potentiel ont ainsi été clairement identifiés :

- Transition énergétique et écologie.
- Innovation thérapeutique.
- Patrimoine et numérique.

Ces domaines sont en cohérence avec les axes de la stratégie de spécialisation intelligente régionale. Dans chacun de ces domaines, un certain nombre de «fiches projets» ont été élaborées et des priorités ont été collectivement définies.

Les 10 projets présentés sont structurants au niveau du site de la région Centre et basés sur un fort continuum entre la formation, la recherche, l'innovation et le transfert socio-économique en liaison avec les pôles de compétitivité (S2E2, Cosmetic Valley, Dream, Elastopole, Végépolys) et le cluster Polepharma.

Liste classée des projets proposés par tous les partenaires
acteurs de la recherche publique de la région Centre

- 1> **BioPaTIC**: Ce projet proposé en numéro 1 est certainement le projet le plus osé de par sa nature fortement multi-disciplinaire, alliant des forces en sciences humaines et sociales, en technologie de l'information et de la communication et en sciences biologiques autour de la biodiversité et du patrimoine, mais aussi, de par sa visibilité quant à la structuration de la recherche en région Centre avec quasi, tous les acteurs de la recherche.
- 2> **Biomédicaments**: Ce projet réunit des demandes d'équipement pour soutenir la recherche en médecine, pharmacie et biologie. Toutes les actions présentées participent au programme de recherche sur les biomédicaments, tout en ayant chacun une assiette d'utilisateurs et d'applications plus larges.
- 3> **Proméstock**: Ce projet repose sur la feuille de route structurante *CET au Centre*, où environnement, énergétique et instrumentation sont les piliers scientifiques. Plutôt centré sur le site d'Orléans vue les forces en recherche en présence, il est important de noter que l'ensemble des acteurs de la région Centre s'y sont inscrits.
- 4 **ex aequo**> **Pivots**: Ce projet fortement implanté sur le site d'Orléans est l'une des briques structurantes du grand campus orléanais entre le BRGM, le CNRS, l'université d'Orléans et l'Inra, avec l'idée de plates-formes expérimentales à grande échelle, mutualisées et accessibles par tous les acteurs et ouvertes à la formation et aux entreprises.
- 4 **ex aequo**> **PSAT2**: Renforcement de la plate-forme d'infectiologie du pôle de santé animale de Tours, sur le site Inra de Nouzilly, avec des outils performants d'imagerie cellulaire en milieu confiné. Ce projet est entièrement porté par l'établissement Inra pour la part État du CPER.
- 6> **Radiocentre**: Ce projet porte sur les grands instruments nationaux de recherche en radioastronomie installée sur la station de Nancay. Cette espace est stratégique pour la visibilité de la région dans ce domaine vu l'articulation forte avec le pôle des étoiles.
- 7 **Ex aequo**> **Cire2**: Dans la continuité de l'implantation d'un service d'imagerie "gros animaux" sur le site Inra de Nouzilly, cette plate-forme de chirurgie est dédiée à la recherche préclinique et vétérinaire, à la formation des chirurgiens et à l'innovation industrielle. Ce projet est prioritaire pour le CHRU de Tours.
- 7 **Ex aequo**> **ForU2C**: Dans le but de développer de nouvelles formations en paramédical, rééducation et motricité, l'université d'Orléans, le CNRS et le CHRO font un pari dans ce projet afin d'unir leurs forces dans le domaine de la recherche et de profiter de l'emplacement du nouvel hôpital pour développer des plate-formes de recherche.
- 9> **Phenotaam**: Ce projet de renforcement d'une unité de service du CNRS, à vocation nationale, met des modèles animaux à disposition des laboratoires de recherche.
- 10> **PeFer4Cos**: La plate-forme expérimentale proposée est un projet très innovant dans le domaine de la formation - recherche - transferts technologique, dans le domaine de l'innovation en cosmétique, avec une implication très forte du premier pôle de compétitivité de la région Centre, la Cosmetic Valley.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

Avec pour vocation l'enseignement et la recherche à destination de tous les publics, l'université du temps libre (UTL), nouveau service commun de l'université François-Rabelais, a ouvert ses portes en septembre. Elle est un lieu de rencontre culturelle entre des personnes désireuses de transmettre leur savoir et des personnes désireuses d'enrichir leur formation et de s'épanouir sur le plan intellectuel. Sa devise pourrait être «Apprendre le monde, comprendre les autres et agir ensemble».

L'UTL souhaite offrir à chacun les moyens d'enrichir son savoir à titre personnel. Accessible à tous à partir de 18 ans, aucun diplôme n'est exigé pour s'inscrire à ses cours ou participer aux conférences qu'animeront des enseignants de l'université mais aussi des intervenants extérieurs et ceux qui souhaitent partager leurs connaissances ou leur passion. Pas de diplôme ni d'attestation au bout du chemin mais la satisfaction d'avoir découvert et d'avoir partagé. Un programme varié, couvrant les grands domaines de la connaissance se déclinera sous forme de cycles de conférences et de cours thématiques.



Un site Internet dédié: utl.univ-tours.fr a été mis en ligne dès le mois de mai 2014. Vous pouvez y découvrir l'ensemble du programme et les informations pour adhérer à l'UTL.

Une adresse mél utl@univ-tours.fr est à votre disposition dès maintenant pour nous faire part de vos questions ou suggestions.

NOUS REMERCIONS TOUT PARTICULIÈREMENT
LES PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS
QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE DOCUMENT.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
60 rue du Plat d'étain BP 12050
37020 Tours cedex 1

www.univ-tours.fr

SAUF MENTION CONTRAIRE,
LES CHIFFRES PUBLIÉS DANS CE DOCUMENT SONT ÉTABLIS AU 31/10/2014.

Création-réalisation graphique
Guillaume Parrot

Crédits photo

Couverture : A. Broussard ;
p5, p7 : © Université de Tours-D. Darrault ;
P8 : © DR ;
P9 : © Université de Tours-PAM-Tanneurs ;
P10 : © Fotolia-Delphimages ;
p15 : © Fotolia-Shawn Hempel ;
p18 : © Université de Tours-D. Savary ;
p20 : © Université de Tours-C. Desplanches ;
p23 : © Fotolia-bernie_moto ;
p26 : © Université de Tours-A. Louault.

Impression

500 ex sur papier FSC
BDM - Rue Amédée et Léon Bollée - 37320 Esvres

UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS

60 RUE DU PLAT D'ÉTAÏN BP 12050
37020 TOURS CEDEX 1 - FRANCE